Le Nord

Administration de la CROIX DU NORD, 15, rue d'Angleterre

CONDITIONS		PUBLICITÉ		
Par la Poste. Un An.	20 francs.	Annonces.	la ligne	0.40
Six Mois	10 —	Réclames	—	0.75
Trois Mois	5 —	Faits-divers	—	1.50
Départements non-limitrop. et Étrang., *port en sus*		Locale	—	3.00

PETIT CALENDRIER

Mardi 12. — **Saint-Arcade.** — Adoration : Beaupont.
Soleil : Lever, 7 h. 53 ; coucher, 4 h. 23. — Lune : Lever, 2 h. 50 ; coucher, 12 h. 52.

Mercredi 13. — **Saint-Léonce.** — Adoration : Briastre, Damousies.
Soleil : Lever, 7 h. 52 ; coucher, 4 h. 24. — Lune : Lever, 3 h. 55 ; coucher, 1 h. 30.

TEMPÉRATURE

Lille, le 11 janvier

Minimum, nuit, abrité	—0°6
— — découvert	—1°0
Surface du sol, 8 h. du matin	0°2
A 1 mètre de profondeur	3°4
De l'air à l'ombre	0°4
Maximum, jour, à l'ombre	2°0
— — en soleil	1°6

Etat hygrométrique (8 h. m.) °/°..
Etat du ciel : Couvert.
Direction du vent : S.

Baromètre. — Le 10 janvier (8 h. matin) la pression était de 766 m/m ; le 11 janvier 1904 (8 h du matin) la pression est de :

DÉPÊCHES DE LA NUIT

La réouverture de la session

Les délégués du Bloc sont convoqués pour ce matin, neuf heures, en Palais-Bourbon, pour s'entendre sur la composition du bureau de la Chambre.

Le groupe des républicains-progressistes se réunira, à dix heures du matin, à la Chambre, sous la présidence de M. Renault-Morlière.

En présence du refus de M. Ribot, certains membres du groupe songent à présenter le candidature de M. Georges Cochery, ancien ministre des finances du cabinet Méline.

Le résultat du Conseil d'enquête

CONTRE LE GÉNÉRAL CORNULIER

Par 3 voix contre 2, le Conseil d'enquête a émis l'avis défavorable à l'opportunité de la mise en retraite d'office du général Cornulier-Lucinière.

ATTENTAT CRIMINEL
à bord d'un croiseur japonais

Gênes. — Au moment où les deux croiseurs nouvellement achetés par le Japon effectuaient une marche en avant dans le port de Gênes, un court-circuit se produisit à bord du *Misshim* dans une pièce avoisinant la Ste-Barbe et où était emmagasinée une quantité de munitions.

Tout s'est borné à la destruction des fils électriques et des appareils d'éclairage.

Une enquête a permis d'établir qu'un morceau de fer avait été placé par une main expérimentée entre les fils de façon à produire des étincelles et à provoquer une explosion qui eut causé la destruction du navire.

Le prince Louis-Napoléon à Paris

Le prince Louis-Napoléon est arrivé hier à Paris par le Nord-Express.

La venue du prince paraît avoir effrayé considérablement M. Combes car tous les hauts fonctionnaires de la préfecture de police et de la sûreté étaient là, même M. Lépine.

Sur le quai, attendaient de nombreuses personnalités du parti bonapartiste. Le prince se trouvait dans l'avant dernière voiture du train. A sa descente il fut salué par les personnes présentes avec lesquelles il s'est entretenu quelques instants.

Le prince Louis Bonaparte est d'une taille un peu au-dessus de la moyenne, de corpulence assez forte, les cheveux commencent à grisonner, mais la moustache et la mouche sont très noires ; il était vêtu d'un pardessus noir à col d'astrakan et coiffé d'un chapeau melon.

Lorsqu'il est arrivé dans le hall, de vigoureux cris de : « Vive Louis ! Vive le prince ! » ont été poussés ; dans la cour de la gare, ces manifestations ont recommencé.

Le prince est monté aussitôt en landau pour se rendre à l'hôtel de la rue de Berri où habite momentanément la princesse Clotilde.

« LA VIENNE »

Paris. — On est toujours sans nouvelles du transport *La Vienne*. Voici une nouvelle hypothèse.

Un vapeur de 2000 tonneaux du port de Bordeaux l'*Emile* est parti d'Oran le 15 décembre ; son passage à Gibraltar devait coïncider à peu près avec celui de la *Vienne*. Or on n'a point de nouvelles de ce vapeur.

L'*Emile* et la *Vienne* n'auraient-ils pas coulé l'un et l'autre à la suite d'une collision ?

La situation en Extrême-Orient

La Russie a déclaré à toutes les chancelleries qu'elle reconnaîtra et respectera tous les droits acquis en Mandchourie par les traités conclus entre la Chine et les puissances.

L'ÉLECTION
de M. Chatteleyn

Nos lecteurs devinent quelle a dû être l'attitude respective des journaux lundi matin.

Des nez longs, des mines pincées, des visages souriants, d'autres épanouis : voilà le tableau.

Le nez le plus long est incontestablement celui du *Progrès*.

Le pauvre est encore tout courbaturé des excommunications dont l'ont roué les groupements radicaux. Après le coup suprême de dimanche, c'est la prostration.

« C'est la défaite » avoue-t-il avec amertume.

Puis il essaye de réagir et c'est pour excommunier à son tour.

« Les modérés, dit-il, ont coupé les liens qui pouvaient les unir encore au parti républicain. Ils n'ont même plus le droit de se dire républicains (!!!), car ils se sont livrés pieds et poings liés à la réaction cléricale.

« M. Chatteleyn est l'élu des sept cents électeurs de M. Scrive, écrasant de leur majorité ses cinq cents voix personnelles.

« Entre les deux partis qui pouvaient encore se distinguer par quelques nuances, le fossé est désormais comblé ».

Conclusion :

« Il n'y a plus que deux partis en présence : le parti réactionnaire et le parti républicain. »

Voyez-vous ce monopole du républicanisme revendiqué par le *Progrès* ?

Après quoi, la feuille maçonnique trahit l'hypocrite roublardise du parti.

Il ne dit pas à ses amis : revenons à la liberté, changeons de politique. Non :

« Assurons la marche en avant avec beaucoup de circonspection, mes fr.·., en quelque sorte pas à pas. »

Voilà ce qu'il dit.

« C'est très beau de vouloir aller vite. Encore ne faut-il pas s'exposer à provoquer parmi les *timides* et les *hésitants* des *défections* qui vous obligeraient à reculer. »

Donc, reprenons nos masques !

Toute la politique maçonnique se lit entre ces lignes.

***

Le *Réveil*, lui, n'est pas trop mécontent. Il jongle prestigieusement avec les chiffres pour montrer que le socialisme est en progrès et que le Parti collectiviste qui a des prétentions à la logique et à la droiture a n'offre « qu'un joli modèle d'incohérence, de duplicité et de haine.

Toujours l'unité socialiste et l'altruisme ! Au contraire du *Progrès* qui conseille une hypocrite prudence, le *Réveil* veut que le Parti « républicain » aille toujours à gauche.

Et il donne un argument imprévu qui peut se résumer ainsi :

Voyez, l'an dernier, nous avons laissé les modérés venir à nous et nous avons élu le radical Potié.

Cette fois nous les avons exclus et nous sommes battus.

Donc, chassons les modérés et allons toujours à gauche !

Comme logique c'est plutôt faiblard.

Mais l'ivresse de la lutte avait sans doute troublé les idées du *Réveil* qui assure ailleurs « que M. Motte, dès son premier coup d'aile, est allé se plonger dans le bénitier de la *Croix* » et que la « mère du nouveau sénateur, s'appelle la *Croix* et son père n'est pas M. Scrive, mais M. Vincent ».

Ces incohérences décoivent un délire qui n'est pas très mince.

***

La *Dépêche* commente assez sobrement le résultat de la journée.

Elle note très justement que ces résultats démontrent :

« Qu'il existe dans le département du Nord une incontestable majorité hostile à la politique ministérielle ;

« Que deux cette majorité, les libéraux comptent, malgré toutes les manœuvres et tous les abandons inexplicables, pour près des deux tiers, armée solide et fidèle que rien n'a pu entamer.

« Que, quand on voudra — et nous avons la conviction qu'on voudra — l'entente des libéraux et des progressistes pourra assurer la victoire de l'opposition. »

Notre confrère rend également un juste hommage au « dévoué et énergique M. Scrive qui, guidé par aucune préoccupation personnelle, mais gardien de l'honneur et des intérêts de notre parti, avait le devoir primordial de ne se retirer qu'en sauvegardant cet intérêt et cet honneur, en préparant ainsi l'avenir et en obligeant ainsi et alliés à reconnaître l'obligation d'une politique d'entente loyale, comme une condition nécessaire et suffisante du retrait de sa candidature.

« Et cette entente a été faite en temps utile avec les garanties désirables. »

***

Quant à l'*Echo* il ne laisse à personne le soin de le féliciter. Il s'en charge, sachant qu'on n'est jamais si bien servi que par soi-même.

Et son *autogobisme* l'entraîne à un lyrisme qui place à de telles hauteurs qu'il ne connaît plus personne. C'est lui qui a tout fait. Sans lui le cocher demeurait en plan par le chemin sablonneux, malaisé, etc.

Comme il n'y a eu péril de troubler le sérénité de son triomphe olympien, nous pourrons dire crûment à la vieille feuille, sans crainte de blesser sa modestie absente, qu'elle a le cœur aussi léger que la tête. A son âge !...

Contrairement à M. Chatteleyn, dont on verra plus loin la belle lettre, pas un mot de remerciement, dans son dithyrambe, pour le courageux et admirable M. Scrive. Pas un mot pour reconnaître l'acte d'abnégation et de discipline des 700 libéraux qui ont suivi militairement, au doigt et à l'œil, leur chef se portant au secours de M. Chatteleyn.

Il y a dans cet oubli quelque chose de maladroit et de brutal qui fait peine... pour l'*Echo*.

C'est tout au plus si dans le vol désordonné de son allégresse la vieille feuille daigne effleurer la terre pour constater qu'à Roubaix, lundi matin, « les kiosques des journaux étaient littéralement pillés et qu'il n'était plus possible de se procurer un seul exemplaire de... l'*Echo*.

Ce détail l'a beaucoup plus ému que le désintéressement de M. Scrive.

***

Nous avons été heureux au contraire de lire l'article du *Journal de Roubaix*.

Notre confrère rend un hommage sincère au « patriotisme et au désintéressement dont on ne saurait trop louer M. Scrive » !

Et il ajoute très justement que « la représentation libérale du Nord, dont le sens politique ne faillit point en cette circonstance, seconda très loyalement le méritoire désintéressement de M. Emile Scrive ».

Le *Journal de Roubaix* revendique pour sa ville, pour M. Motte et pour « la politique saine et probe inaugurée à Roubaix » une part du succès.

C'est justice.

Mais ne peut-on pas attribuer une bonne part du succès aussi à... M. Combes ?

Que M. Combes continue, d'ici au mois de mai, à expulser du territoire français les députés alsaciens-lorrains « comme sujets allemands », à fermer écoles, orphelinats, asiles de vieillards, etc., à laïciser les hôpitaux, à heurter tous les sentiments patriotiques, libéraux et religieux du pays, et l'on verra se refaire, dans toutes les communes, ce qui s'est fait dimanche : la concentration de tous les honnêtes gens.

DEM.

Lettre de M. Emile Scrive

Messieurs,

C'est du plus profond du cœur que je remercie la masse imposante des électeurs, dont l'admirable et intelligente fidélité, aux deux premiers tours de scrutin, et dont la merveilleuse discipline au troisième tour, ont permis d'infliger au gouvernement une sanglante défaite et d'affirmer en même temps les droits du parti libéral.

Pour combattre ma candidature, on disait que les autres n'étaient point capables de faire pour le candidat libéral ce que les libéraux pouvaient faire pour le candidat des autres. Cette critique a pu m'affaiblir dans la lutte, elle reste votre titre de gloire après la bataille.

L'honneur d'avoir été le représentant de si braves gens demeurera l'un des meilleurs souvenirs de ma vie. Mais, en vous quittant, vous me permettrez d'ajouter un mot :

Si vous voulez vivre pour votre parti et surtout pour la France, qui a besoin des affirmations libérales, restez fermement uni sous votre drapeau. Vous êtes la grande force d'opposition du présent et vous avez le devoir de ne point laisser périr la grande réserve de l'avenir.

Emile SCRIVE.

Remerciements de M. Chatteleyn

Messieurs les Délégués,

La victoire que nous avons remportée dimanche a ce double caractère de renfermer une affirmation de votre attachement aux institutions républicaines, et la manifestation de votre volonté inflexible de ramener dans le parti républicain l'esprit de liberté, de tolérance et de conciliation.

Je remercie les électeurs fidèles du premier et du deuxième tour. Répondant à un premier appel du Comité républicain progressiste, ils ont montré une solidité et une discipline inébranlables.

Ma reconnaissance est acquise aux délégués qui, au troisième tour, laissant abnégation de leurs préférences, se sont inspirés uniquement de l'intérêt supérieur du pays.

La victoire est due à leur discipline et au désintéressement de mon concurrent, l'honorable M. Scrive, qui a courageusement donné l'exemple du ralliement.

Vous pouvez compter sur moi dévouement pour défendre avec les principes d'ordre et de liberté, les intérêts de l'agriculture et de l'industrie.

Croyez, Messieurs les Délégués, à mes meilleurs sentiments.

FÉLIX CHATTELEYN,
Sénateur du Nord.

M. Félix CHATTELEYN
Sénateur

Le nouveau sénateur du Nord, M. Félix Chatteleyn est né à Lille le 13 avril 1861.

Inscrit au barreau de cette ville en 1883, il achète, un an plus tard, une étude d'agréé auprès du Tribunal de Commerce de Roubaix où il s'établit définitivement.

Il fut candidat aux élections législatives de 1898, en même temps que M. de Montalembert — qui fut élu — et M. Emile Moreau, dans la 7e circonscription (Roubaix-Lannoy).

Il fit partie ensuite du premier comité de l'*Union Sociale et Patriotique*, qui présenta victorieusement la candidature de M. Jules Hazebrouck au Conseil d'arrondissement, contre le socialiste Culiez, cinq fois élu et cinq fois invalidé.

Depuis la constitution définitive de l'*Union Sociale* en mai 1895, M. Chatteleyn a été le secrétaire du Comité et c'est lui qui a été l'organisateur des victoires successives des candidats de l'*Union Sociale*.

Etu conseiller général du Nord, en remplacement du citoyen Lepers, M. Chatteleyn a été nommé 1er adjoint de M. Motte au mois de janvier 1902. Et le voici maintenant sénateur et le plus jeune des sénateurs puisqu'il n'a que 43 ans.

M. Chatteleyn est chevalier de l'Ordre de Léopold.

M. Combes contre les Alsaciens

Nous insérons bien volontiers la communication suivante, et nos lecteurs sentiront toute leur cœur battre à l'unisson du celui de cet alsacien indigné et attristé :

Après l'interdiction du *Volksfreund*, M. Combes vient d'infliger aux Alsaciens-Lorraine une nouvelle insulte qu'ils ressentiront d'autant plus cruellement qu'elle s'adresse à un de leurs députés les plus français.

Ils protestaient contre la loi qui leur défend de crier bien haut leur amour pour la France. Ne vous plaignez pas, leur a répondu M. Combes, il en est de même en France.

Ils protestaient contre les autorités allemandes qui les empêchent de chanter l'hymne national français : ne vous plaignez pas, il en est de même en France.

Ils protestaient contre l'ostracisme qui frappe plusieurs journaux français : et encore une fois, en interdisant l'entrée du *Volksfreund*, M. Combes leur a répondu : ne vous plaignez pas, il en est de même en France.

Ainsi, ni liberté de la parole, ni liberté de la presse, en France comme en Allemagne ? Et les Alsaciens-Lorrains savaient cela. Mais ils croyaient que s'il leur est défendu en Alsace d'aimer la France, cela du moins leur serait permis en France ; ils croyaient que après s'être battus pour elle sur tous les champs de bataille, après avoir payé en 1870 la rançon de la Patrie, après avoir lutté pendant plus de 30 années contre l'envahisseur, ils croyaient que la France leur serait hospitalière et qu'ils n'y seraient pas traités en étrangers.

Et ici encore, M. Combes leur a répondu non ! et les Alsaciens-Lorrains ont eu l'immense chagrin de voir un de leurs députés protestataires sommé de repasser la frontière.

Mais selon la belle parole gravée sur la socle du monument élevé aux cuirassiers de Reichshoffen, les morts parlent encore ! Oui, ils clament très fort leur amour pour la France, ils disent qu'ils se sont fait tuer pour elle et que jeurs fils suivront leur exemple, mais ils demandent aussi de quel droit on insulte à leur mémoire, de quel droit on défend à un de leur fils l'accès de la France ?

UN ALSACIEN.

A NOS CORRESPONDANTS

Nous les prions instamment de ne jamais écrire au verso les communications qu'ils veulent bien nous adresser.

ÉTRENNES
pour les Expulsés

ONZIÈME LISTE

Par le Comité :

Roubaix — M. et Mme Achille Delattre	10	»
M. et Mme Maurice Pollet	50	»
Maurice, Marcel et Germaine Pollet	15	»
M. et Mme Stotle-Delattre	20	»
La famille H. D	20	»
M. et Mme Alfred Desbonnets	5	»
M. et Mme Albert Bouvy	50	»
Mme Toulemonde-Nollet	50	»
M. Pierrie Dubar	10	»
Lille. — Mme Destelleur	5	»
Mme Lambert	1	»
M. et Mme Despinoy	2	»
Jean et Marie-Thérèse Despinoy	2	»
Maxime et Marthe Bouchez	2	»
Paul Lambert	1	»
MM. et Mlles Lambert	5	»
Marie-Louise, Antoinette et Madeleine Wagret	4	»
Denise, Pierre et André de Coopman	3	»
Adrienne, Paul et André Wagnier	3	»
Mme A. Ringez	1	»
Mme A. Croquez	2	»
M. G. Croquez	1	»
MM. Albert et Robert Croquez	4	»
Deux anonymes	4	»
Jean, Marguerite, Cécile et Paul Goube	6	»
M. Jules Bonpain	1	»
Mme Bonpain	1	»
Mme et Mlle Goube	2	»
M. et Mme René Goube	2	»
M. et Mme Joseph Dubois	5	»
MM. Joseph et André Dubois	2	»
Mlle Direx	1	»
Mlle Dubois	1	»
Michel, Cécile, Joseph, Louise, Simone, Sabica Carlier	6	»
Roberi, Jacques, Jean, Maurice Sacré	4	»
Jean, Marguerite, Henri, Louise de Corbie	10	»
Augustin, Louis, Pierre, Paul, Antoine Henriette, Agnès, Th. C. F. Bernard	50	»
Anonyme	10	»
Anonyme	5	»
P. D. M. D. M. D. L. D.	5	»
Mlle Marie-Louise Verley	1	»
Anonyme	1	»
Mlle Suzanna Varley	1	»
Anonyme	1	»
Total de la 1re liste :	385	»
Listes précédentes :	4729	90
Total général :	5114	90

On peut envoyer les dons aux adresses suivantes :

LILLE. — Mme **Hazé-Wattine**, *présidente*, 9, rue des Jardins.
Mme **Gustave Théry**, 19, square Dutilleul.
Mme **Jean Bernard**, 7, rue de Courtrai.
Mme **Blanquet**, 27, rue des Stations.
Mme **Emile Wallaert**, 66, boulevard de la Liberté.
Mme **Verley-Bollaert**, 9, boulevard de la Liberté.
Mme **Barrois-Wattine**, 159, rue du Faubourg-de-Roubaix.
HAUBOURDIN. — Mme **Célestin Cordonnier**.
ROUBAIX. — Mme **Armand Masson**, 53, rue Neuve.
Mme **J. Brocquet**, 72, rue du Grand-Chemin.
Mme **Victor Valentin**, 63, boulevard de Paris.
Mme **Huet-Wallaert**, 1, rue du Manège.
TOURCOING. — Mme **Charles Théry**, 33, rue de Tournai.
Mme **Paul Wattine**, 10, place St-Jacques.
ARMENTIÈRES. — Mme **Clarisse-Verley**, 45, rue de Lille.
HAZEBROUCK. — Mlle **Bleuwal**.
DUNKERQUE. — Mme **Françoise Bernard**, rue Emmery.
DOUAI. — Mme **Léon Maurice**, 39, rue des Bleuets-Mouchons.
VALENCIENNES. — Mme **Paul Delcourt**, 1, rue Jehan de Liège.
CAMBRAI. — Mme **Alphonse Duverger**, boulevard de la Liberté et place au Bois, 27.

Les listes de souscriptions continueront d'être insérées dans le journal.

LILLE

Cambrioleurs lillois arrêtés à Paris

Nos confrères de Paris annoncent que vendredi dernier, un sieur Chevalier était arrêté pour vol de linge, rue La Hire, et que parmi les objets saisis lors d'une perquisition, se trouvait une valise en peau de porc, portant la marque de la maison Soyez, de Lille.

Le vol de la rue Princesse

Chevalier, ne pouvant fournir que des renseignements embarrassés, le juge d'instruction chargé de l'enquête, M. Flory, télégraphia à Lille, d'où on répondit que Chevalier serait peut-être un complice du vol commis le 13 juin dernier, chez M. Denis du Péage, rue Princesse.

Ce n'était qu'une présomption, mais une circonstance imprévue vient de surgir.

L'inculpé écrivait une lettre avec une encre chimique ; le feuille contenait de nombreux blancs M. Flory se doute de la supercherie et confia la lettre à un chimiste qui en fit paraître l'écriture cachée. Il sut ainsi que le cambriolage de Lille avait été commis par Chevalier et deux autres individus, Zimmer, Ponson, depuis samedi sous les verrous.

Avec le produit du vol, Chevalier et sa femme vécurent en seigneurs. Ils eurent l'audace de retourner à Lille, où ils demeurèrent dans l'un des plus grands hôtels de la ville, prenant les titres de prince et de princesse.

Chevalier espérait procéder à un second coup ; les circonstances ne s'y prêtèrent pas. Ayant vendu la peau de l'ours avant de l'avoir tué, le « prince et la princesse » n'avaient même pas de quoi payer leur chemin de fer pour rentrer à Paris.

Ils durent revenir à pied jusqu'à Chantilly. Là, ils prétendirent avoir perdu leur porte-monnaie et le chef de gare les autorisa à prendre le train pour Paris. C'est avec le produit du cambriolage de la rue de la Hire qu'ils remboursèrent la Compagnie.

M. Flory a envoyé dans la soirée l'inspecteur de la sûreté Joubert à Lille, avec les photographies des trois inculpés.

Un condamné

Cette affaire peut devenir très intéressante, car, il ne s'agirait de rien moins que d'une erreur judiciaire commise au mois de novembre dernier par la Cour d'assises du Nord.

Le 5 novembre en effet, un lillois Jean Cornille, 21 ans, peigneur, comparaissait à Douai et était condamné pour un vol à 5 ans de réclusion et à 10 ans d'interdiction de séjour.

Cornille avait nié pendant toute l'instruction et deux de ses complices, Verdez et Derisbourg, avaient bénéficié d'une ordonnance de non-lieu.

Cornille n'avait été maintenu que sur une affirmation d'une femme ayant habité avec lui.

Association pratique de photographie. — Mercredi 13 janvier à 8 h. 1/2 du soir, à la Société Industrielle, agrandissement, tirage sur verre et projection de clichés de vérascope. Vues inédites de Madagascar, par M. le lieutenant Gruloos.

Le feu. — Dans la nuit de dimanche à lundi, vers quatre heures, un incendie s'est déclaré dans une chambre inoccupée, rue d'Arras, 40. Les pompiers de la rue de Fontenoy s'en sont rendus promptement maîtres.

Les dégâts assurés sont évalués à 500 fr.

Entorse. — Vers 7 heures du soir, Jean-Baptiste Lemaire, 55 ans, peintre, en sortant de l'estaminet Barbry, rue des Guinguettes, est tombé et s'est fait une entorse au pied droit.

Le docteur Bécour l'a fait admettre à l'hôpital Saint-Sauveur.

Pick-pocket. — Un adroit filou a dérobé, dans le poche de Mme Adèle Segard, place Déliot, 8, un portemonnaie contenant 28 fr. 50.

Suicide. — Adolphe Dekeyste, 62 ans, rattacheur, rue de Juliers, cour Corneille, a été trouvé pendu à la rampe de son escalier.

Le malheureux souffrait depuis longtemps d'une hernie double, et l'on croit que c'est la cause de cet triste détermination.

M. le docteur Vermesch et M. Roussenac, commissaire du quartier, ont fait les constatations d'usage.

Quel que soit l'achat que vous ayez à faire, consultez notre page, vous y trouverez l'adresse d'une bonne maison, où vous aurez dans d'excellentes conditions ce que vous cherchez.

Etat-Civil de Lille

Dragées et Boîtes pour **BAPTÊMES** 5, rue du Priez, THOMIS FILS, près la Gare, LILLE

du 10 janvier

Naissances. — Eugène Verrapt, cité Wallaert, 22. — Michel Boyer-Chammard, rue des Jacobins, 90. — Maria Wettecamps, maisons Cruzon, 9. — Désiré Briay, impasse Scalbert, 11. — Paul Desoulit, rue Saint-André, 35.

du 11

Naissances. — Pierre Odent, rue Montagne, 20. — Martial Alevoine, impasse Dewez, 6. — Joséphine Clément, cour Bohain, 16. — Pierre Clicteur, rue d'Arras, 169 bis. — Edmond Laurent, rue de Lazennes, 13 bis. — Raymonde Vanteux, rue J.-J. Rousseau, 27.

Décès. — Paul Bogaert, 3 ans, rue Gosselin, 35. — Louis Duterque, 57 ans, veuf d'Estelle Loutoné, rue Wicar, 15. — Delphine Vercauteren, 49 ans 1/2, épouse de Charles Duriez, rue de la Halle, 29.

Constant Fumey, 67 ans, veuf d'Augustine Pageiez, rue du Port, 31 bis. — François Niaiot, 79 ans, époux de Marie Massinet, rue de l'Hôpital-Saint-Roch, 23. — Achille Dujardin, 79 ans, époux de Elise Lardemer, rue Nationale, 65.

PRINCESSE MAKOKO *Savon Victor Vaissier Nouveau parfum*

LA MADELEINE

Accident. — A la filature Delesalle, rue des Geetols, un mécanicien, Henri Desramont, 42 ans, à Bailleul, travaillait près d'une machine à percer, lorsqu'il reçut la manivelle sur l'avant-bras droit. M. le docteur Hèze, de Bailleul, y a constaté une contusion violente et a prescrit un repos de 8 jours.

MARQUETTE-LEZ-LILLE. — Perquisition..., illégale. — Désireux de se procurer un habillement complet à prix réduit, un individu a trouvé très ingénieux de s'introduire nuitamment chez M. Théodore Lamblin, cultivateur, et de dérober dans la chambre du valet de ferme, Jérôme Merleveld, chambre voisine des écuries, de quoi s'habiller des pieds à la tête : chaussures, pantalons, gilets, vestons, chemises, chapeaux, une montre en argent y compris la chaîne.

Dans l'une des poches d'un pantalon, se trouvait un porte-monnaie contenant 10 fr. que le voleur a cru devoir emporter également. Le montant du vol s'élève à environ 80 fr. Les chiens de la ferme n'ont pas aboyé et aucun bruit n'a été entendu.

Une enquête est ouverte.

ANNŒULLIN. — Funérailles de la victime de l'accident. — Lundi matin, à 8 h., ont eu lieu en l'église paroissiale, les funérailles de Fortuné Herbaut, la victime de l'accident de chemin de fer.

Une foule nombreuse accompagnait à sa dernière demeure les restes du malheureux qui laisse une femme malade avec neuf enfants.

LUMINOL Savon pour les laines, le linge, les flanelles et le ménage.

FEUILLETON N° 34

L'ORGUEIL D'UNE MÈRE

Par Paul DE GARROS

— Gérald.

— Je résume la situation, je constate un fait.

— Et, de ce fait, il résulte ?...

— Que je dois agir.

— Gérald, je t'en conjure, s'écria-t-elle, ola pitié d'un pauvre vieillard qui, après avoir passé quinze ans, chargé de fers, loin de sa patrie, vient de retrouver sa famille et qu'une triste méprise accable, au moment où il croit jouir de la paix, du repos !

— J'ai une consigne, il faut que je l'observe ! soupire le substitut en essuyant rapidement une larme qui tremblait à sa paupière.

La jeune fille crut l'avoir attendri et continua :

— Le cœur est plus fort que toutes les consignes, Gérald !

M. du Chesnay secoua la tête.

— Non, fit-il en se raidissant, j'irais jusqu'au bout.

— Tu ferais arrêter cet infortuné ?

— Oui.

— Tu le traînerais au banc des accusés ! Et moi, je serais la fille d'un assassin !

— Si cet homme n'a rien à se reprocher, comme tu le prétends, balbutia le jeune magistrat, il se disculpera facilement.

— Le saura-t-il, se disculper ? Le voudra-t-il, puisqu'il a refusé de me livrer, à moi, le nom du coupable ?

— L'innocence éclate toujours tôt ou tard.

Peut-être, mais après des débats dont le boue laisse une tâche ineffaçable sur ceux qui les subissent. Et ainsi, que mon père soit condamné parce qu'il vous faut une victime ; qu'il soit absous, faute de preuves, il en restera pas moins le héros tristement célèbre du drame de Maillecourt.

— Hélas ! je n'y puis rien changer, fit Gérald, la tête basse, brisé.

— Tu peux tout, au contraire, répliqua la jeune fille exaltée. Dirige les perquisitions d'un autre côté, fouille le pays, remue ciel et terre ; tu finiras bien par découvrir la vérité... Mais, de grâce, je t'en supplie, évite-nous toutes ces souillures... Non ? Tu refuses ? Tu persistes dans ton entêtement ?

— Je vois devant moi un coupable... présumé. Il faut que je l'atteigne d'abord.

— C'est bon, s'écrie Jeanne exaspérée, tu chercheras longtemps avant de l'atteindre.

— Je pense, au contraire, que je ne chercherai pas longtemps ; la confidence renferme des indications précises.

La jeune fille, se levant avec un geste de colère, se dirigeait vers la porte, lorsque celle-ci s'ouvrit :

— Je ne suis indiscrète, mes enfants ? demanda Mme Maupas.

— Ah ! ma tante, quelle bonne surprise ! dit Gérald en changeant aussitôt de ton.

— Ça va bien ? interrogea la vieille dame... Je ne connais pas, mes amis, l'objet de votre discussion, mais, tout de même, vous en faites un tintamarre ; on vous entend de chez la concierge.

Jeanne et le substitut eurent le temps d'échanger un rapide coup d'œil.

— Oh ! fit celui-ci, nous parlions de choses... insignifiantes. En dernier lieu, le crime de Maillecourt était en cause ; nos opinions sur ce sujet, sont, en effet, quelque peu divergentes.

— A propos ! rien de neuf, toujours ? questionna Mme Maupas.

— Absolument rien, ma tante, répondit le jeune homme.

— Tant pis !... Eh bien ma chère petite, reprit la vieille dame, si tes commissions sont achevées, nous allons dire au revoir à M. le Substitut et regagner La Jarrie.

— Tu n'as plus de courses à faire ? insinua le jeune fille.

— Aucune... A bientôt, Gérald ! Viendras-tu passer la journée dimanche ?

— Je ne sais pas, ma tante, répartit le jeune magistrat. Ça dépendra de mon travail, des événements...

— Evidemment, tu n'es plus ton maître.

Les deux dames sortirent.

Le substitut les accompagna jusqu'à la rue.

Puis, une fois rentré dans son cabinet, il s'y enferma et, accoudé sur son bureau, la tête dans ses mains, il essaya de voir clair dans l'imbroglio où il se débattait depuis une heure.

Devant Jeanne il avait tenu bon, affirmant, jusqu'au bout, son irrévocable décision de faire son devoir, tout son devoir.

Mais, pendant ce temps-là, quelle lutte atroce se livrait au fond de lui-même ! Et combien flottants, au contraire, étaient ses sentiments !

Jamais, non jamais, magistrat n'avait dû se trouver placé dans une aussi cruelle alternative : ou commettre une lâcheté et déserter son poste ; ou commettre une indélicatesse et briser la pauvre chère âme dont l'affection était tout pour lui.

Une heure s'écoula ainsi, sans apporter d'adoucissement à l'angoisse de cette situation terrible.

Tantôt le devoir l'emportait ; tantôt l'amour était plus fort.

Un instant, il pensa à donner sa démission.

Puis il repoussa bientôt cet expédient comme indigne de lui : c'eût été une défection semblable à celle du soldat sous les armes.

Après, quand la lutte serait terminée, il verrait...

Finalement, en quittant son cabinet, Gérald n'avait rien résolu.

Néanmoins, toute la soirée il y réfléchit ci, de plus en plus, il penchait vers l'arrestation du vagabond.

— S'il est innocent, se répétait-il — et Jeanne l'affirme — il le prouvera aisément. C'est très joli, la foi jurée ; mais je suis convaincu qu'une fois pincé, ce brave mendiant se montrera moins chatouilleux sur le point d'honneur et nous livrera le nom du coupable, s'il le connaît.

« De la sorte, justice sera faite et ce malheureux pourra poursuivre tranquillement le cours de ses pérégrinations...

« Ah ! mon Dieu ! j'oubliais le point principal... Quelle idée baroque a eue là cette pauvre Jeanne, de vouloir reconnaître son père dans ce... Et pourtant si c'était vrai ! »

Ce fut au milieu de ces angoissantes contradictions, que Gérald parvint enfin à s'endormir, remettant au lendemain les résolutions définitives.

QUATRIÈME PARTIE

Plus fort que la haine

I

— Eh bien, comment ça va ? dit Léon Gimel en poussant la porte de la maisonnette où son père, sur un coin de table, achevait de déjeuner d'un morceau de pain et de fromage.

— Pas mal ! Et toi ? grogna le braconnier, trouves-tu de l'ouvrage ?

Depuis que Léon avait été remercié par son patron, il faisait la navette entre la Renauderie et les petites villes voisines, cherchant à se caser dans une autre étude de notaire ; mais jusqu'à présent ses démarches n'avaient pas abouti.

Et ce n'était pas sans un certain sentiment d'aigreur qu'Alexandre, après un nouvel échec, voyait son fils revenir s'installer au foyer et partager son pain.

Les premiers jours, le jeune homme avait bien payé sa part avec l'argent que lui avait donné M. Audouin en le congédiant ; mais cette ressource fut promptement épuisée à cause des dépenses qu'occasionnaient ses déplacements fréquents.

D'autre part, la chasse étant fermée, la vente du gibier marchait mal.

Le père et le fils en furent rapidement réduits à une extrême détresse.

La gêne enfanta la discorde, et ils en arrivèrent à ne plus échanger que des mots aigres doux, des remarques acrimonieuses.

Ce jour-là, Léon, sans daigner répondre à la question acerbe du braconnier, s'assit, prit un peu de pain et se mit à manger, l'air sombre et préoccupé.

Puis, au bout d'un instant, il demanda :

— Bernard, le garde du château, comment se porte-t-il aujourd'hui ?

(A suivre)

CHOCOLAT D'AIGUEBELLE
PUR CACAO ET SUCRE
Fabriqué par les P.P. TRAPPISTES, d'Aiguebelle (Drôme)
Dépôt : J. GIRAUD, 74, Rue Nationale, LILLE

Imp. de la *Croix du Nord*, 15 r. d'Angleterre Lille. — *Le Gérant* : Cte VERN.